



COMMUNIQUÉ

Service des communications et de la prévention

APPEL À LA PRUDENCE DURANT LA FIN DE SEMAINE DE LA FÊTE DU TRAVAIL

Compte tenu du fort achalandage prévu au cours du long congé de la fête du Travail, la Sûreté du Québec lance un appel à la prudence. Depuis le début de la saison estivale, plusieurs collisions mortelles et avec blessés sont survenues, ainsi que plusieurs incidents nautiques qui ont malheureusement mené à des décès.

Les policiers de la Sûreté du Québec n'hésiteront pas à intervenir durant cette période afin de contrer les comportements délinquants. Une attention particulière sera portée aux trois principales causes de collisions routières entraînant des décès ou des blessures graves soient le non-respect des limites de vitesse, la distraction au volant et la conduite avec capacités affaiblies par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux.

Les policiers intensifieront également leur présence sur les plans d'eau lors de ce long congé. Les patrouilleurs nautiques seront présents afin de s'assurer du respect des lois et règlements en vigueur, d'intervenir en cas d'incidents nautiques, d'accroître la sécurité des plaisanciers et de maintenir la quiétude des riverains. Les policiers effectueront notamment des vérifications concernant la conduite d'embarcation avec la capacité affaiblie ainsi que concernant les équipements obligatoires requis.

Rappelons que les opérations déployées au cours des longs congés, tant en matière de sécurité routière que concernant la sécurité nautique, visent à réduire le nombre de décès.